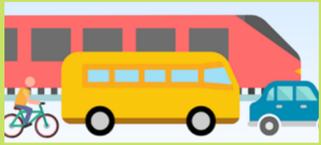


Une enveloppe de 10 % d'augmentation :



- 2 % pour simplement maintenir la perte de pouvoir d'achat de 2022 (3 % de NAO + 1 % en juillet contre 5,9 % d'inflation annuelle 2022), cela a été demandé au niveau Groupe par tous les syndicats
- + 6 % pour maintenir le pouvoir d'achat des salariés en 2023,
- + 2 % pour le déroulement de carrière des salariés.

Une revoyure en cas de flambée de l'inflation



Une prime énergie pour **tous** et revalorisée à **40 €/mois** (48 € à SHE)

Mise en place de la prime transport sur tous les sites, la rendre proportionnelle au km et sans palier

Prise en charge par la direction du Pass Navigo à 100 %

Un 13ème mois garanti à 4 000 €. Ce montant se situe entre le salaire plancher de l'intéressement (3 666 euros) et celui pris pour la participation (4 399 euros)



**Prime ancienneté** : harmonisation pour tous les sites SED sur le plus haut montant

Revalorisation du barème des **indemnités kilométriques**

Augmentation de la prise en charge des **repas** de 25 à 30 euros

Augmentation du forfait **hôtel** à 150 euros sur Paris et dans les métropoles



**Revalorisation et harmonisation** à la hausse des budgets CSE pour nos loisirs et nos vacances, afin que chacun puisse profiter pleinement à des prix attractifs.

Une meilleure participation de l'entreprise à nos déjeuners au travail : tickets restaurants, participation plus forte de l'employeur au restaurant d'entreprise



**Mutuelle** : La mutuelle augmente en 2023, pour préserver le même niveau de garanties pour les salariés.

Nous pensons que l'entreprise doit faire un effort pour la santé et demandons à passer à une prise en charge de **60% de la cotisation** par l'employeur au lieu de 50% actuellement.

**Vous voulez avoir votre mot à dire ?  
Rejoignez une équipe dynamique !  
fosafran.sed@gmail.com**

# POLITIQUE SALARIALE 2023

**Le 18 janvier s'est tenue la 1ère réunion sur la politique salariale 2023 à SED.**

**La direction nous a présenté le bilan des augmentations versées en 2022.**

**Pour FO, nous avons présenté nos 1ères revendications.**

La direction n'a pas fait de proposition pour l'instant.

La fin de la négociation est envisagée pour le 21 février.

## **Nous avons faim...de reconnaissance !**

Nous avons rappelé à la Direction de SED, notre besoin fort de reconnaissance après une année 2022 très éprouvante :

- Nous avons dû tous faire face à une hausse des prix de 6%
- Beaucoup d'entre nous ont fait des heures supplémentaires, ont travaillé les jours fériés et pendant les vacances de Noël, en production comme en R&D.
- Nous avons dû faire face à la crise d'approvisionnement dans une situation de sous effectif suite aux départs de nombreux collègues et aux difficultés de recrutement
- Nous sommes nombreux à ne pas avoir eu 6% d'augmentation en 2022 et à avoir perdu du pouvoir d'achat

## **10 %... Et ce n'est pas une utopie !**

Pour FO, nous avons expliqué comment nous construisons nos revendications salariales :

- 2 % pour compenser la perte de pouvoir d'achat en 2022
- 6 % pour faire face à la prévision d'inflation 2023
- 2 % pour fidéliser, récompenser les efforts fournis

**Bref... pour améliorer notre niveau de vie !**

$2+6+2 = 10\%$  de la masse salariale pour nos augmentations soit 35 M€ environ qui correspondent à 30 % des profits de 2021 !

Rappel : les profits de 2021 n'ont pas été partagés en 2022 puisque nous n'avons pas eu de prime d'intéressement !

## **Les fêtes sont passées mais la colère est restée...**

Nous sommes revenus sur la succession de débrayages de 2022 en rappelant que nous étions 1 500 à avoir cessé le travail pour obtenir une juste reconnaissance de nos efforts !

## **Dérapage = Rattrapage !**

Sur l'inflation, l'incertitude est forte... non pas sur le fait qu'elle va continuer à galoper mais sur son niveau. La politique salariale ne peut donc être la même selon que l'inflation est à 4 ou 7 %. Nous demandons donc d'acter une clause de revoyure avec l'engagement d'une augmentation générale de salaire en cas de flambée de l'inflation.

**Les négociations ont commencé à SHE et SAO.**

**Les 1ères propositions sont à 4.7 % et 4.5 %.**

**Que va proposer la Direction de SED ?**

**Pour FO, les salariés attendent plus de reconnaissance !**

**Prochaines réunions : 26/01, 07/02, 16/02 et 21/02**